

Construire son document unique d'évaluation des risques

Objectifs

Améliorer la prévention des risques sur son exploitation et se mettre en règle vis-à-vis de la réglementation

Contenu

Mercredi 12 novembre 2014 / 9h-12h30 / CAVAILLON

Connaître la réglementation en vigueur sur la prévention des risques en agriculture.

Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.

Méthodologie de construction du document unique d'évaluation des risques (DUER).

Travail personnel entre les séances : commencer à rédiger son DUER

Vendredi 21 novembre 2014 / 9h-17h / CAVAILLON

Vérification du contenu du DUER de chaque stagiaire.

Construction du plan d'action prévention.

Zoom sur l'accueil des travailleurs saisonniers.

Prévention vis-à-vis des risques « santé » sur l'exploitation agricole.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1,5 jour(s)
Date limite d'inscription 07/11/2014

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour les agriculteurs et les personnes en cours d'installation, autre public nous contacter

Plus de renseignements

Pauline Raguene
adear84@orange.fr
Adear 84
15 avenue Pierre Grand
MIN 51
84953 Cavaillon Cedex
04 90 74 19 86
06 33 68 29 70

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

12 nov 2014 Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
09:00 - 12:30 (3,5hrs) 84953 Cavaillon

Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse

21 nov 2014 Adear 84 15 avenue Pierre Grand MIN 51
09:00 - 17:00 (7hrs) 84953 Cavaillon

Laetitia Dumas, service prévention MSA Alpes Vaucluse

Financier(s)



Pour s'inscrire en ligne, merci de remplir le formulaire d'inscription suivant (copier-coller le lien suivant dans un navigateur):

<https://framaforms.org/formulaire-dinscription-aux-formations-de-lardear-paca-1632385708>